PROGRAMME DÉPARTEMENTAL D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT





WWW.TARN.FR















« Parce que le logement constitue une des préoccupations majeures des familles, le Département a fait le choix d'agir pour améliorer leur cadre de vie.

Avec le lancement d'un nouveau Programme Départemental d'amélioration de l'habitat pour une durée de 3 ans (2020-2022), notre volonté est d'aider les propriétaires occupants modestes ainsi que certains bailleurs à réhabiliter leurs logements, de façon durable et qualitative.

Ce programme intervient sur l'ensemble du territoire départemental avec pour objectifs d'adapter les logements au vieillissement et à la perte d'autonomie, de lutter contre la précarité énergétique, l'habitat indigne et dégradé. »

Christophe RAMOND

Christophe RAMOND
Président du Conseil
départemental du Tarn

Vous souhaitez améliorer votre habitat

sous condition d'éligibilité aux aides de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH)

Vous êtes propriétaire OCCUPANT



- Travaux d'adaptation au vieillissement ou handicap
 - Travaux d'économie d'énergie
- Travaux sur logements dégradés

Vous êtes
propriétaire
BAILLEUR
avec un locataire



- d'un logement non décent, signalé au pôle habitat indigne ou nécessitant des travaux
- des travaux
 d'économie d'énergie
 signalé par le Fonds
 de solidarité pour le
 logement.

Ne sont pas concernés par ce programme départemental, les habitants des communes situées dans un périmètre d'opération programmée pour l'amélioration de l'habitat intercommunal spécifique (opération programmée d'amélioration de l'Habitat (OPAH) ou le programme d'intérêt général (PIG) thématique)



missionné par le Département du Tarn est votre interlocuteur unique pour vous :

(hors territoire d'opération programmée pour l'amélioration de l'Habitat (OPAH)

Renseigner

sur les aides possibles

Accompagnements gratuits

(ANAH, Région, Département, caisses de retraite...)

Conseiller

pour définir le projet personnalisé : quels types de travaux / quelles solutions performantes et pérennes

Réaliser une visite technique à domicile

conseils techniques d'aménagement, diagnostic énergétique, plans, photos du domicile...

Établir un plan de financement

des subventions possibles au «reste à payer»

Accompagner dans le suivi

les dossiers du début à la fin





Contact: accueil.tarn@soliha.fr



163 Avenue François Verdier 81000 ALBI

Tél: 05 63 48 10 80

2 bis, Av. Charles de Gaulle 2^{ème} étage 81100 CASTRES

Tél: 05 63 62 50 20

LIENS UTILES



Agence Nationale de l'Habitat

Subventions aux propriétaires www.anah.fr



Maison de l'Autonomie

Infos orientations personnes âgées et handicapées tél: 05 81 27 70 07 - Mél: contact.mda@tarn.fr



ADIL 81

Conseils gratuits - amélioration habitat/juridiques - fiscaux - financiers tél : 05 63 48 73 80 - Mél : adil81@wanadoo.fr http://www.adiltarn.org



Espace Info Energie

Conseils gratuits tél: 05 63 60 16 80 - Mél: infoenergie@tarn.fr https://www.infoenergie-occitanie.org/category/ agenda/departement/tarn-81/